

L'Annuaire de Haute - Corse



Association Nationale de Retraités - Groupe de Haute-Corse

17 Avenue Jean Zuccarelli, 20295 BASTIA CEDEX 9

Téléphone : 04 95 34 20 33 le vendredi matin (nouveau numéro)

anr.bastia@wanadoo.fr

<http://anrhauteคอร์se.pagesperso-orange.fr>



Association reconnue d'intérêt général au service des Retraités en Haute Corse

Bulletin 115 – Mars 2022

EDITO

Notre dernière assemblée départementale s'est tenue le 22 mars 2019Une éternité !!!!

L'assemblée annuelle des membres d'une association est un moment fort, crucial pour son bon fonctionnement ; c'est aussi le moment privilégié où chaque adhérent peut donner son avis, exprimer ses attentes, proposer des modifications de fonctionnement ou des actions nouvelles à mettre en œuvre. Notre groupe de Haute Corse a subi de plein fouet cette crise sanitaire ; l'éparpillement de notre territoire ne nous a pas permis de vous rencontrer aussi souvent que souhaité ; heureusement la distribution des colis de Noël nous a donné l'occasion de rendre visite à nos plus anciens.

Aujourd'hui, nous sommes à la veille de notre assemblée annuelle, la situation devient critique pour notre groupe, plusieurs anciens nous ont quittés et de nouvelles règles compliquent le contact avec les nouveaux retraités.

Nous devons assurer la pérennité de notre association pour retrouver les liens qui nous ont réunis. Nous devons nous ouvrir sur ce monde en pleine mutation relationnelle, être des acteurs de la vie sociale, si difficile quand on est isolé. Plus que jamais assurer notre mission de défense des retraités face aux attaques toujours réelles d'un système qui ne protégerait plus ses anciens.

Nous devons faire connaître notre association pour nous renforcer ; à cet égard, je me permets d'insister sur la visite régulière de notre site internet. Ce site est la vitrine de notre groupe sur le monde extérieur.

En tant que président du groupe, j'émet le vœu qu'un maximum d'entre vous puisse participer à cette assemblée, physiquement ou en donnant mandat à un ami. L'adage dit que l'union fait la force, soyons forts ! nous avons besoin de vous pour vous défendre.

Insème seremu piu forte !

Alain RENAUT

JEUDI 17 MARS 2022
ASSEMBLÉE
DÉPARTEMENTALE
DU GROUPE
DE HAUTE-CORSE

(voir invitation page 4)

Avec la participation de
Marie-Claude VATTEMENT
Secrétaire générale de l'ANR



Hôtel-Restaurant
Accendi Pipa
à CAMPITELLO
Route territoriale 20
Accueil à 9h
A 12h30 repas convivial

APPEL A COTISATIONS 2022

Dès la réception de ce bulletin, vous pouvez régler votre cotisation ou adhérer au prélèvement en nous envoyant votre RIB signé avec la mention : « j'autorise l'ANR 2b à me prélever »

RAPPEL du montant des cotisations. Avec la revue : individuel 22€ couple 35€.

Sans la revue: individuel 13€ couple 26€ ; reversion 11€ revue gratuite

(Merci à ceux qui ne souhaitent pas continuer l'aventure avec nous de nous prévenir.)

DÉFENSE DES RETRAITÉS

Point de situation COVID

La France comme de nombreux pays Européens ont commencé à tourner la page de restrictions mises en place pour freiner l'épidémie, malgré des taux de contamination qui restent élevés cet hiver. Depuis le 2 février, fin de l'obligation du port du masque en extérieur.

A partir du 15 février, les règles relatives au passe vaccinal évoluent, la dose de rappel devra être réalisée des 3 mois après la fin de son schéma vaccinal et dans un délai de 4 mois.

A partir du 28 février le masque ne sera plus obligatoire dans les lieux clos soumis au passe vaccinal. L'ANR rappelle que l'adoption des mesures de prévention individuelles, même dans la sphère privée sont actuellement un moyen efficace permettant de ne pas être contaminé.

L'ANR reste auprès de chacune et chacun. Continuez à prendre soin de vous et de vos proches et n'hésitez pas à faire appel à nous.

Mon espace santé.

Un nouveau service numérique personnel et sécurisé.

Mon espace santé est un espace numérique proposé par l'Assurance Maladie et le ministère de la Santé, qui a vocation à devenir le carnet de santé numérique de tous les assurés. Ce service va permettre à chacun de garder le contrôle sur ses données de santé, de stocker et partager en toute sécurité les informations utiles pour son suivi médical avec ses professionnels de santé. La confidentialité des informations du dossier médical est totalement garantie.

Comment l'activer : il suffit de se connecter sur monespacesante.fr dès réception de votre code confidentiel qui sera envoyé à chaque assuré, par e-mail ou par courrier.

Chacun reste libre de s'opposer à la création de son espace personnel ou de le fermer à tout moment.

Déduction fiscale des complémentaires de santé pour les retraités

A la demande de l'ANR M. Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, a posé la question orale suivante :

« La loi sur la mutuelle obligatoire, votée en 2013 et entrée en vigueur en 2016, instaure l'obligation de souscrire à une complémentaire santé d'entreprise. Depuis le 1er janvier 2016, la totalité des salariés et de leurs ayants droit bénéficient de la prise en charge par leur employeur de 50 % minimum du montant de leurs cotisations. Par ailleurs, ils peuvent déduire de leur revenu imposable le montant de la cotisation personnellement supportée dans la limite de 5 % du plafond annuel de la sécurité sociale. Cependant, lorsque le travailleur arrive à l'âge de la retraite, il doit supporter la totalité de la cotisation pour sa complémentaire santé et ne peut bénéficier d'aucune déduction sur ses revenus.

Le Gouvernement compte-t-il prendre des dispositions pour que les retraités bénéficient également d'une déduction fiscale sur le montant de leur cotisation pour leur complémentaire santé ? » *Réponse de M. Adrien Taquet, secrétaire d'État, chargé de l'enfance et des familles.*

« Nous partageons votre objectif que tous les citoyens, notamment les plus âgés, aient accès à une complémentaire santé. Mais la déduction fiscale n'est pas le meilleur outil : les complémentaires augmenteraient leurs prix. Un encadrement souple des prix des complémentaires pour les retraités est une meilleure option. Les retraités les plus modestes ont aussi accès à la complémentaire solidaire. Sous ce quinquennat, nous avons également renforcé la lisibilité des contrats et favorisé la concurrence, dont les retraités sont les premiers bénéficiaires ».

– A l'ANR nous continuons de dénoncer qu'une inégalité au détriment des retraités perdure. Par notre ténacité nous espérons que nous parviendrons à la réduire.

Chers sympathisants, chers membres adhérents,

Vous faire part des travaux de notre commission, de nos interventions à différents niveaux, de nos pistes de réflexion est le but principal de notre « *Flash Défense des Retraités* » (à retrouver sur le site anrsiege.fr)

Nous espérons que ce support numérique rendra plus lisible nos actions et aussi vous informer le plus régulièrement.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre soutien et participation à la réalisation des objectifs fondamentaux pour notre association.

En 2022, à vos côtés, nous oserons être confiants. Les membres de la commission 3 « défense des retraités »

S'INFORMER

Bonjour et bienvenue sur le site de l'ANR, groupe de Haute-Corse



Association Nationale de Retraités
Site National
Reconnue d'intérêt général



ANR GROUPE DE HAUTE-CORSE
17, avenue Jean Zuccarelli 20295
BASTIA CEDEX 9 Tel : 04 95 34 20 33

ACTUALITES

bulletin 114
Flash défense des retraités n°24

[Etat des routes en Corse](#)
[Webcams Corse](#)
[Découvrez les villages de Haute-Corse](#)
[Les photos de nos voyages](#)

[Le groupe](#) [Activités, Sorties et Voyages](#)
[Bulletins](#) [L'association](#) [Foyer Amicale vie](#)
[Adhérer](#) [Solidarité](#) [liens](#)

[Quelques photos de Bastia d'aujourd'hui et](#)

Haute-Corse : le plus de plombiers par habitant
Décidément, la Corse est bien pourvue côté artisanat. Si la Corse -du-Sud est le département des électriciens, la Haute-Corse est le département de France métropolitaine où l'on trouve le plus de plombiers par habitant. Ainsi, selon les statistiques de l'Insee sur l'artisanat, on y rencontre 24,4 entreprises de plomberie, de chauffage ou de couverture pour 10 000 habitants. Le département (chef-lieu : Bastia) précède dans ce classement la Corse-du-Sud (décidément...), les Alpes-Maritimes, le Var et les Alpes-de-Haute-Provence. La moyenne métropolitaine s'établit à 13,9 entreprises pour 10 000 habitants.

La fin des lignes fixes....

En réalité il s'agit de la fin du Réseau Téléphonique Communiqué (RTC, via les centraux téléphoniques) au profit du réseau IP, réseau numérique. Aujourd'hui de nombreuses lignes téléphoniques RTC sont encore en service. Elles pourront continuer à être utilisées avec un téléphone fixe auquel on branchera un boîtier qui permettra de changer de technologie et de basculer sur de la voix IP. Les lignes RTC ne sont plus commercialisées, en revanche, c'est à partir de 2023 que la fermeture du RTC sera effective par zone géographique. Cela ne remet pas en cause le service universel, à la charge d'Orange, qui impose de proposer un service de téléphonie abordable et pour tous. D'ores et déjà, faute de box internet (avec abonnement onéreux), Orange s'est engagé à fournir gratuitement le boîtier d'adaptation.

PENSEZ A CONSULTER REGULIEREMENT NOTRE SITE INTERNET.

Vous y trouverez notamment :

Votre bulletin départemental ; Le dernier flash défense des retraités ; La rubrique « Temps Fa » ; L'état des routes de Corse via les caméras de la collectivité ; Les sites de nos villages de Haute-Corse....

SE DETENDRE

LES FAUX PLURIELS

Un train	Des rails
Un rat	Des goûts
Un pont	Des râbles
Un flagrant	Des lits
Une voiture	Des mares
Un évier	Des bouchers
Un bond	Des buts
Une dent	Des chaussées
Un air	Des confits
Un beau	Des corps
Un mur	Des crépis

Un vrai	Des dalles
Un valet	Des curies
Un drogué	Des foncés
Une jolie	Des gaines
Un crâne	Des garnis
Un frigo	Des givrés
Un brusque	Des luges
Un ministre	Des missionnaires
Une grosse	Des panses
Une cinglante	Des routes
Un fâcheux	Des agréments
Un patron	Des spots
Un délicieux	Des cerfs

SE PROTEGER

L'AMICALE VIE
votre correspondante locale
Marie Thérèse PERINI
tel : 06 81 94 19 42

Une autre mutuelle
pour les adhérents de l'ANR-CFR.
MUTUALIA
Correspondant : Alex NEGRONI 06 82 89 68 98

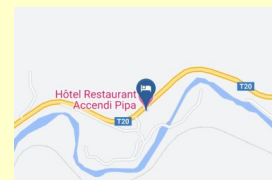
Assemblée départementale du 17 mars 2022



Les membres du comité de Haute-Corse ont le plaisir de vous inviter
à l'assemblée Départementale 2022.

Ordre du jour

- Accueil et mot de bienvenue.
- Rapport moral du Président du groupe de Haute-Corse.
- Rapports d'Activité 2020/2021.
- Rapport financier 2020/21.
- Rapport du contrôleur aux comptes et vote.
- Intervention de l'ambassadrice de l'Amicale Vie Marie-Thérèse PERINI.
- Intervention du délégué régional : Daniel HERNANDEZ.
- Intervention de la représentante du siège : Marie-Claude VATTEMENT.
- Votes sur les rapports.
- Appel à candidature au Comité et vote.
- Nos objectifs.
- Echanges avec les participants.



APERITIF & REPAS



✂-----✂
Participation à l'assemblée : adhérents à l'ANR : **20 €** extérieurs à l'ANR : **30 €**
INSCRIPTION A RETOURNER dès réception (**avant le 11 mars**) avec votre chèque

NOM : Prénom :
NOM : Prénom :
Nombre de convives :

Ne peux pas participer à l'assemblée, mais donne pouvoir à
pour me représenter.

Prénom, Nom : signature :

IMPORTANT : Les adhérents désireux de participer au comité sont priés de se faire connaître soit sur le coupon détachable, soit le jour de l'Assemblée.

Désire participer au fonctionnement de l'association : OUI NON